

Communiqué de presse. Pour diffusion immédiate
PARIS le 21/12/2021



1ère plateforme d'évaluation des chances de réussite & de recouvrements de créances.

AlgoJustice veut réduire, changer les statistiques de 60 % des entreprises qui coulent dû aux impayés et l'irresponsabilité des réponses "on n'a rien signé" ou "on paiera plus tard" ou "vu le montant, vous ne nous assignerez pas". Ces prétextes sont connus des tribunaux et des avocats, ils ne fonctionnent que sur la base de la faiblesse du créancier à se faire respecter et engager une procédure.

80 % des débiteurs cèdent dès la mise en place d'une injonction de payer devant un tribunal de commerce ou judiciaire

« Notre objectif est de mettre fin aux recouvrements sans suite ou stoppés aux Frontières. »



Déjà plus de 100 dossiers recouverts : Testé pendant 16 mois (sur fonds propres) auprès de 100 créanciers et 137 débiteurs, **Algojustice** a recouvert plus d'une centaine de dettes pour 1 200 000 E d'impayés de 200 à 30 000 euros.

85 % de réussite à cet instant, sachant que les 15 % restants sont encore en cours de procédure.

Aucun frais caché, une application totalement gratuite jusqu'à l'acte, aucune nécessité de consulter un avocat ou un huissier : **Algojustice** est basé sur un algorithme de calculs de réussite in fine. Il permet à tous les créanciers de savoir automatiquement leurs chances de recouvrer leur créance, **gratuitement**.

Le créancier choisit ensuite d'engager une procédure automatisée (qui ne rapporte rien à algojustice) ou de lancer une procédure plus longue, ou non (sur la base des conseils de notre équipe).

Franck PRIME créateur de ALGOJUSTICE.

[Franck PRIME](#) est un entrepreneur franco-suisse vivant aux ETATS-UNIS. Il a co [créé la carte vitale](#) cédée Au GIE éponyme.

Il a écrit [quelques livres sur le digital et le e-commerce](#).

Il s'est ensuite orienté vers l'événementiel en créant plus de 100 salons dont le leader ECOMMERCE PARIS (devenu PARIS RETAIL WEEK), DEMAT EXPO, les salons RH, le salon EMARKETING puis 100 congrès en networkings avant le développement des outils 1to1 (WEB2BUSINESS – ECOMMERCE MONACO – [DIGITAL LUXE MEETING](#)...) sur une 10 de pays.

De formation juridique et entrepreneur dans l'âme, il a décidé de dématérialiser et sécuriser les procédures de justice en débutant par les tribunaux de commerce et judiciaires, via la création du 1^{er} algorithme en la matière : [ALGOJUSTICE](#).

« En 30 ans j'ai connu plusieurs dizaines de milliers d'entrepreneurs et j'en ai vu des milliers souffrir de leurs impayés, rendre les armes devant des groupes protégés et spécialisés dans le déni de créances (j'ai combattu une banque très connue jusqu'au PANAMA), abandonner devant des escrocs cachés derrière des radiations automatisés ou dans des pays sous disant intouchables, s'arracher les cheveux lorsque le débiteur leur lançait « vu la créance et les frais de justice, vous n'oserez pas nous attaquer ». J'ai muri intellectuellement cette application depuis 15 ans, je l'ai approuvée sur mes propres sociétés, celles de mes amis et avec des avocats et des huissiers devenus proches jusqu'à travailler ensemble les techniques d'algojustice. J'ai voulu une application simple, un outil qui ne vende pas l'impossible et prône la transparence, qui ne fasse payer que ce qui peut être gagné par le créancier. Loin des objectifs de cabinets qui n'engagent que ce qu'ils promettent en abandonnant le créancier une fois payés. Le monde est à l'ubérisation de tous les process, il est temps que la justice en fasse partie » dixit franck PRIME président de ALGOJUSTICE

A propos de ALGOJUSTICE

ALGOJUSTICE est une société franco suisse <https://algojustice.fr/>

OPC 41A route des Jeunes, 1227 Carouge / GENEVE @ tous droits réservés

[09 84 24 22 05](tel:0984242205) contact@algojustice.fr